

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

POLICE NATIONALE

Commissariat de Police Urbaine

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA DÉCENTRALISATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

90307161

Circonscription de

02 JAN 1991

SOIT TRANSMIS

à

Monsieur le DIRECTEUR
du Groupe d'études des Phénomènes aérospatiaux
non identifiés,
Centre Spatial - 31000 TOULOUSE.

S/c de Monsieur le Directeur Départemental
des Polices Urbaines

En ayant l'honneur de vous transmettre une copie de la
procédure n° 755 établie par le service à l'occasion de phé-
nomènes aérospatiaux non identifiés observés sur le ressort
de la circonscription de Police

le 17 décembre 1990.

Le Commissaire Principal
Chef de Circonscription

C J



N° 755 /1

AFFAIRE

Phénomènes aérospatiaux non identifiés, observés sur le ressort de la circonscription de Police de

OBJET

PROCES-VERBAL DE SAISINE.

SYNTHESE DE L'EVENEMENT.

PROCES-VERBAL



L'AN mil neuf cent QUATRE VINGT DIX, le neuf septembre
à : vingt et une heures trente

NOUS : D. G
Inspecteur Principal

90307161

Officier de Police Judiciaire, en résidence à :

Vu le rapport d'intervention de ce jour des sous-Brigadiers C E et D A , du service pour faire suite à la demande d'intervention de M. L B 52 ans, clerc de notaire, domicilié

Disons avoir procédé à une enquête sur des phénomènes aérospatiaux remarquables sur le ressort de la circonscription et qui n'ont pu être identifiés à ce jour.

Il est joint à cette procédure :

- deux rapports d'intervention des fonctionnaires du service.
- l'audition du requérant, M. L B .

L'Inspecteur Principal

Les faits se résument comme suit : Ces phénomènes ont été observés les samedi 8, dimanche 9 et mardi 11 septembre 1990 et une quatrième et dernière fois en octobre 1990 (Mi-octobre). Ils apparaissent vers les 21H30 et peuvent durer plusieurs heures.

Il s'agit d'une forme ovoïde et sur le pourtour des lumières rouges et vertes qui clignotent. Cet objet se stabilise et se déplace ensuite à la vitesse d'un avion.

Il n'y a pas d'émission sonore. Le déplacement se fait sur une ligne entre et .

Ces phénomènes n'ont pu être photographiés car cela nécessitait des objectifs à grande focale.

En Novembre et décembre 1990, ces phénomènes n'ont plus été observés.

Le G.E.P.A.N. (Groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés) du centre spatial de TOULOUSE a été avisé des faits.

A ce jour, aucune explication n'a été donnée à ces phénomènes. Il pourrait s'agir de réflexions de rayons lasers émis par un dancing de la région . D'autres pensent qu'il s'agit du satellite russe M.I.R.

L'Inspecteur Principal

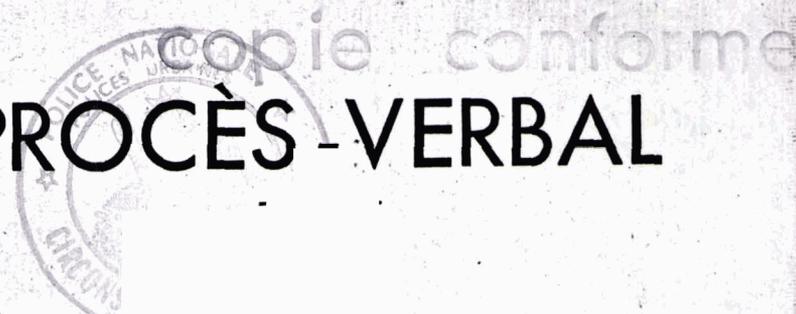
Dont procès-verbal clos par nous, pour être transmis à Monsieur le Procureur de la République à

L'Inspecteur Principal.

CLOTURE ET TRANSMISSION.

VU & TRANSMIS,
Le Commissaire Principal
Chef de Circonscription

PROCÈS-VERBAL



N° 757/2

L'AN mil neuf cent quatre vgt dix, 10 vingt-deux octobre
à : onze heures 00

AFFAIRE

NOUS : D. G
Inspecteur Principal

Phénomènes aérospatiaux non identifiés.

90307161/1

OBJET

Officier de Police Judiciaire, en résidence à :

Poursuivant l'enquête,
Mandons et entendons monsieur

Audition de M.

L. B., né le _____, de nationalité française, marié, trois enfants, Clerc de notaire à l'étude de M. D _____ rue _____ à _____, domicilié

L. B.
dt :

qui déclare :

---"A plusieurs reprises, à la tombée de la nuit courant du mois de septembre 1990, mon fils avait remarqué des phénomènes dans le ciel en direction de l'EST, direction Mont (département _____) puis par la suite au dessus de la ville de _____ avec une progression juste avant sur la périphérie de cette ville.

---Avisé de ces phénomènes, je les ai examinés moi même et je les ai signalés à vos services.

---Les premiers phénomènes remontent aux 8,9 et 11 septembre 1990 (à l'extérieur de _____).

---Plus tard, ces mêmes phénomènes ont été vus à la verticale de _____ Octobre 1990.

---En général le phénomène commence à apparaitre vers 21H30 et dernièrement c'était un peu plus tard vers 22H15.

---Je ne peux préciser la durée de ce phénomène. je me souviens m'être réveillé vers 4 heures du matin et ce phénomène était apparent.

---Il s'agit toujours de la même apparence.

---Il s'agit d'une forme ovoïde et sur le pourtour, des lumières rouge et vertes qui clignotaient.

---Elles étaient au nombre de 8 ou neuf.

---On aurait dit que c'était une base fixe avec une certaine activité. Avec des jumelles on constatait des lignes discontinues et animées à l'intérieur de cette forme ovoïde avec un certain nombre d'observations.

---C'était toujours les mêmes couleurs (Vertes et rouges).

---Ce phénomène pouvait se déplacer mais lentement et restait souvent en position fixe.

---Je n'ai pas entendu d'émission sonore. Pendant un certain temps, mon téléviseur était brouillé mais je ne peux dire s'il y a un lien car dans le voisinage j'étais le seul dont le téléviseur avait une image perturbée avec un parasite sur le son.

.../...

copie conforme

Suite du PV.

HT / r du 22/10/90

--Il s'agissait principalement sur la première et troisième
chaîne. Et il y avait un grondement.-----

--Je n'ai plus constaté de phénomène depuis une quinzaine
de jours.-----

---C'est tout ce que j'ai à déclarer à ce sujet".-----

Après lecture faite par lui-même, persiste et signe
avec nous.

L'Inspecteur Principal.

90307161

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

Commissariat de Police

copie conforme
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

le 9 Septembre 1990

Les ~~So~~us brigadiers C .E et D .A
de la Brigade.
en fonction au commissariat de Police
à

à

90307161/2

Monsieur le COMMISSAIRE PRINCIPAL
chef de la circonscription de Police

S/C de la voie hiérarchique

OBJET: Rapport d'information.

-----Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance
les faits suivants:

-----Ce jour de patrouille à bord de notre véhicule de
service, à 21H30 recevons un appel radio de la salle de
commandement qui elle même requis par Monsieur L

^M DT qui sollicite
notre intervention pour des, objets volants non identifiés.

---Intervention mentionné rubrique n° 5105 MC Impair.

---Par ailleurs lors de son appel cette personne nous
informe qu'à la date du 8 Septembre 1990 elle a déjà
sollicité nos services pour la même affaire.-----

----Rendus sur place prenons contact avec le requérant en
l'occurrence Monsieur L M , 52 Ans, clerc de
notaire, DT

---Ce dernier nous fait remarquer dans le ciel dans la
direction du garage Opel un objet émettant des signaux.
Pour concrétiser ses dires il nous remet une paire de
jumelles. A A partir de cette instrument nous pouvons voir
une chose flou d'où parte des signaux lumineux de couleur
rouge et bleu. Cette chose reste stagnante et même sans
les jumelles nous pouvons apercevoir cette émission de
signaux.

----De plus ce monsieur nous désigne à notre gauche par
rapport à notre première observation une deuxième chose
qui selon lui s'est détachée de la première à très grande
vitesse. Nous servant des jumelles nous essayons de localiser
l'engin mais sans résultat, car notre vision remarque un é
éclair. Devant ces faits nous prenons contact avec l'autre
voiture de patrouille en l'occurrence le Brigadier D
et le S/B C. du service qui constatent comme nous les
faits relatés cidessus.

Le Sous Brigadier

VU ET TRANSMIS

Le Commandant du Corps Urbain

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

SAINT-OMER LE 11 SEPTEMBRE 1990

POLICE URBAINE

Le Brigadier C. Y., Mlle
de la Brigade

à

Monsieur le Commissaire Principal
Chef de la Circonscription de Police
de

S/C de la voie hiérarchique

OBJET: Compte rendu d'information

90307161/3

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits suivants.
Ce jour, à 21 H 00, sur appel téléphonique de Monsieur L.
demeurant , assisté du S/B C
du service, nous nous rendons sur les lieux, et en présence du requé-
rant constatons, en direction du Nord, du côté du garage Opel, au dessus
de la cimes des arbres, un point fixe lumineux brillant, de la forme
d'une grosse étoile, émettant des lumières bleues/vertes et rouges par
éclats.

Monsieur L nous informe qu'il a vu arriver cet objet
non identifié à 20 H 40 qu'il a repéré et observé à l'aide d'une paire
de jumelles.

Nous avons observé également en sa présence, différents points
lumineux blancs, se déplaçant d'ouest en est en diffusant des éclats
comme des flashes, à une vitesse un peu plus rapide à celle d'un avion
de ligne.

De même, sur appel de S. 2 en patrouille route
, à hauteur du pont du Canal , les fonctionnaires nous si-
gnalant avoir vu quatre points lumineux, groupés en forme de V, se dé-
placer d'Est en Ouest sur

Portés sur les lieux, constatons en présence des collègues de
S. , le même phénomène vu par la rue , toujours en
point fixe au Nord au dessus de , émettant toujours ses
lueurs bleues/vertes et rouge.

A 22 H 30, cet objet non identifié, qui était présent et immobile
dans le ciel à une hauteur indéterminée, depuis 20H40, s'est déplacé
en direction de l'Est vers , à une vitesse normale à celle d'un
avion et a disparu.

Presque aussitôt, nous avons aperçu au dessus de , deux
autres objets identiques arrivés de l'Est et s'immobiliser, l'un au
dessus de par rapport à la route de et le second
plus à l'Ouest vers , toujours en diffusant des éclats de cou-
leurs.

Nous avons quittés les lieux pour reprendre nos patrouilles
sur la circonscription et vers 23H00, l'objet en position sur ,
que nous avons suivi des yeux avait disparu.

L'Identité Judiciaire avisée par nos soins s'est rendu sur
place et a effectué des clichés photographiques.

VU ET TRANSMIS

Le Commandant du Corps Urbain